

## Manifestation des parents d'élèves à Lons : le Département répond

**Une quarantaine de parents d'élèves et d'enfants de Cousance et ses environs ont manifesté mercredi 26 février dans le hall du conseil départemental à Lons-le-Saunier.**

Ils protestent contre la modification de la carte scolaire, décidée par le conseil départemental le 2 décembre 2019, qui obligera les enfants des communes d'Augea, Cuisia, Cousance, Digna, Gizia, Rosay, Chevreaux et Maynal à se rendre au collège de Saint-Amour. Jusque-là, les élèves pouvaient choisir entre ce collège jurassien ou celui de Cuiseaux, situé en Saône-et-Loire, mais plus proche. Muriel Henry-Noël, représentante des parents d'élèves de l'école de

Cousance et du collège de Cuiseaux, et son mari Éric Noël, qui représente également les parents d'élèves de Cousance, ont saisi le tribunal administratif pour demander l'annulation de cette délibération.

**« Cette mesure est très progressive »**

Le conseil départemental, qui n'avait pas souhaité réagir pendant la manifestation, souhaite préciser que la délibération a été prise dans le cadre de ses compétences en matière de carte scolaire pour les collèges. « Le déclin continu des effectifs du collège de Saint-Amour, que confirme l'évolution des effectifs en primaire sur son secteur actuel de recrutement,

a conduit le conseil départemental à proposer la réaffectation progressive des élèves du secteur de Cousance à Saint-Amour, indique-t-il. Cette mesure ne concerne, cependant, que les élèves entrant en 6<sup>e</sup> à compter de la rentrée prochaine, et est donc très progressive ». Il rappelle que le CDEN (Conseil départemental de l'Éducation nationale) avait émis un avis favorable le 14 novembre, « prenant en compte le danger de fermeture du collège de Saint-Amour à moyen terme, qui impliquerait le transfert des élèves du secteur vers le collège de Cuiseaux. De même, la fermeture du collège de Saint-Amour conduirait aussi à engager des travaux sur le site de Cuiseaux pour un montant bien supérieur à ceux que le Département conduit de-



**Ils ont manifesté, pour dénoncer un projet qui les oblige à se rendre au collège de Saint-Amour.** Photo Progrès/Philippe TRIAS

puis l'été dernier pour requalifier et restructurer le collège de Saint-Amour ». Dans *Le Progrès du 24 décembre 2019*, Clément Perrot, président du conseil départemental, affirmait pourtant que « fermer un collège, ce n'est pas envisageable. Mais c'est de l'argent public, il ne faut pas le gaspiller ».

Le Département l'assure : « Les collégiens du secteur de Cousance, déjà scolarisés au sein du collège de Cuiseaux ne seront pas affectés. Les fratries seront également préservées. Aucune charge financière supplémentaire ne sera mise à la charge des familles ».

**Élodie CASTELLI**